

(From London Papers of the 17th July.)

The funeral of George the IV. took place on the 15th. A description of the ceremonies occupies many columns of the papers. The money taken from the Highness of the Duke amounting to one hundred and twenty millions of francs, being fully adequate to meet the expenses of this most important undertaking.

In the House of Commons on Tuesday, Lord Killeen, asked "if it were the intention of Government to afford any relief to the starving people of Ireland."

Sir R. Peel availed himself of the occasion, to read a lecture to the Irish Gentlemen, who would thus "throw upon Government, or rather upon the people of England, who already contributed for their own poor, the relief of the distressed people of Ireland. He hoped the landed proprietors of Ireland would feel it incumbent on them, in conscience, as it was not in law, to come forward for the relief of the country from which they drew their wealth. Parliament had then under its consideration the means of applying some permanent remedy to the evil; but the present distress could alone be removed by the exertions of the wealthier classes in Ireland. One fact stated by Sir Robert Peel, is of some importance. "There is at this moment travelling through the North American Colonies a gentleman extremely well acquainted with the wants of a new colony, and possessed of great experience in the matters necessary for establishing a settlement, who was directed to report his observations to the Government, with a view of enabling them to discover whether some well arranged system might not be adopted at once to relieve the population at home, and to benefit the colonies where the transfer of an industrious population would be an advantage to them. When that gentleman should have made his report, he hoped it would be found that some measure could be adopted for framing a system of emigration. Till that could be done, he thought they would not be really meeting the distress of the country, nor the wants of any of the colonies by sending out hundreds of settlers for whom no previous preparation had been made."

The Dutch papers bring intelligence of the cessation of hostilities in Java. The insurgent leader, Diogo Negoro, has submitted.

The New King had pardoned thirty-seven convicts in Newgate prison, who were under sentence of death.

There are now 276 French deputies whose elections are known. Of the Opposition, 170: Ministerial, 99; voters for the amendment of Lorgierich, 6; unknown, 1;—125 of the 221 are already re-elected; 10 have failed.

There were in 1850, 541 Steam vessels in Great Britain measuring 31,101 tons, navigated by 27,45 men, of that number 167 ply from the Thames to the different ports of the Kingdom and the Continent.

General Bourmont to the Minister of War, dated at the Casaba (Algiers) July 5th.

All was ready before day break on the 4th. At four o'clock in the morning a rocket gave the signal, and the firing commenced: that of the enemy replied for three hours with much briskness. The Turkish gunners, though the wideness of the embankment left them almost wholly exposed, remained bravely at their posts, but could not long contend against the skill and intrepidity of ours, whom General La Hante animated by his example and counsel.

At ten o'clock the firing of the fort was silenced; that of our batteries continued to ruin the works. The order to make a breach had been given, and was beginning to be executed, when, at 10 o'clock, a dreadful explosion caused part of the fort to disappear. Torrents of flame, clouds of dust and smoke rose to a prodigious height; stones were thrown in all directions, but did not cause any serious accidents. General Hurel, who commanded the trenches, did not lose a moment to pass over the space between our troops and the fort, and to place them there in the midst of the ruins. It seems certain, that at nine o'clock, the troops who defended it, being discouraged, returned into the city, crying that they were sacrificed to no purpose, and that then the Dey ordered the powder magazine in the fort to be blown up. At two o'clock a flag of truce was brought to me on the ruins of the fort of the Emperor. It was the secretary of the Dey. He offered to indemnify France for the expenses of the war. I replied that, first of all, the French troops, the forts, and the port must be delivered up to the French troops. After appearing to doubt whether this condition would be accepted, he allowed that the obstinacy of the Dey had been very fatal. When the Algerines, they say, are at war with the King of France, they must not repeat the evening prayer till they have obtained peace. He returned to Algiers. Soon afterwards two of the richest Moors of Algiers were sent to the Dey; they did not dissimulate that extreme terror prevailed among the soldiers and the inhabitants, and that all were desirous that negotiations should commence immediately. They desired that I would cause the firing to cease, promising that the firing of the place should then likewise be suspended. This suspension of hostilities in fact took place. General Valaze took advantage of it to open communications beyond the fort of the Emperor. At 5 o'clock the Dey's secretary returned, accompanied by the consul and vice-consul of England; he requested that the conditions of peace might be reduced to writing. This was done, and I caused a paper to be delivered to him, a copy of which your Excellency will find below. At 4 o'clock the secretary came for the third time. The Dey desired that an interpreter might be sent to him, in order that he might by his assistance, understand what was required of him. M. Braschewitz, formerly interpreter to the army in Egypt, was sent to the Casaba. The Dey, when he was made acquainted with the proposed convention, said that he accepted the conditions, and that he placed implicit confidence in the French honor. I had signed the convention; he put his seal to it, but desired that the armistice might be prolonged to the 5th, at noon, in order that he might have time to summon his council and induce it to subscribe to the conditions prescribed. The firing was suspended till further orders; however, our works were continued, and on the 5th, at day break, a communication of 800 metres connected the fort of the Emperor with the spot on which the battery against the Casaba was to be erected. To-day the two Moors returned; they were commissioned by the Dey to confirm the engagement into which he had entered, by affixing his seal to the convention; but they desired that the occupation should be deferred for 24 hours. I required that the forts, the port, and the city should be delivered up to the French troops at 11 o'clock in the morning. The Dey consented and at this moment, the standard of France is hoisted on all the towers of this city, the subjection of which has been for so many ages the object of the wishes of all Europe. The Dey has retired into a house in the city, which he inhabited before he took up his abode in the Casaba. The promise which I have made to respect his person will be faithfully kept.

Admiral Duperré to the Minister of Marine, before Algiers, July 5.—I assembled yesterday the Naval force before Algiers. On the day before yesterday, Sir de Rosamel, for the purpose of a diversion, made a false attack upon the sea batteries and the city, as well as upon those of the city, near the sea.

He renewed the attack to-day, and the whole force displayed itself and fought for two hours under the continued thunder of the enemy's guns.

A letter from Admiral Duperré, dated on board the Provence, 6th July, is to the following effect:—

Sir.—On the 4th instant, the day after the attack made by the fleet under my command on the forts and batteries of Algiers, the chief object of which was to call back to the town the enemy's cannoniers and troops whom I had seen going in great numbers to the fort of the Emperor, the batteries opened their fire upon the fort at three o'clock in the morning. At ten o'clock, after a dreadful explosion, which was heard to the distance of 60 miles, all around, we perceived the fort partly destroyed, and our troops took possession of it. Half an hour afterwards I was preparing to make another attack on the sea batteries, when delayed by the unfavourable winds, I found myself obliged to suspend the execution of my plan, by the arrival of a boat, with a flag of truce, which had on board the Admiral of the Algerine fleet, who came to entreat me, in the name of the Dey, to suspend hostilities, and to ask for peace; at the same moment we perceived another flag of truce going towards the fort of the Emperor. Our batteries and those of the enemy had ceased firing. I desired the Envoy to tell his master that the proceedings of the fleet under my command would be subordinate to those of the army, respecting which I referred him to the General in Chief. The evening and the night passed without hostilities. Yesterday morning at 5 o'clock the Envoy returned to repeat his solicitations. I answered by the annexed note, which I desired him to deliver to the Dey, giving him at the time a copy for the Commander in Chief of the land forces. At noon the Algerine colours were no longer displayed on the Casaba and some neighbouring forts. We perceived our troops in motion towards the city. At 40 minutes past two, His Majesty's flag was flying on the Palace of the Dey, and successively hoisted on all the forts and batteries. The squadron immediately saluted with 21 guns, amidst reiterated cries of "Vive le Roi!"

To-day I have just caused the Provence to anchor under the walls of Algiers. The other vessels, in two divisions, under Admiral Rosamel and Capt. Ponce, are cruising before the bays of Algiers and Sidi Ferruch.

New-York, (Tuesday) August 24th.—We continue to receive accounts of disasters by the gale on Tuesday last on the Coast South of this latitude, which according to the representations of masters of vessels arrived here, was the most severe that has been experienced for several years. The particulars received yesterday will be found under the marine head.

A slip from the office of the Louisiana Advertiser, dated August 2 mentions the arrival of the schooner United States the day previous from Vera Cruz. The following intelligence indicating the near approach of another revolution, was communicated by Captain Creaghend, a passenger:—

The Mexican Republic still continues in a very unsettled state, and scenes of outrage and violence are of daily occurrence. Guerrero with a strong body of forces, who were augmenting, was about making a descent upon the city of Mexico, and the last advices left him encamped within three leagues from that capital.

On the 6th of July, as the Dutch and English Consuls were returning from the house of the American Consul, on entering the gates of the city, they were struck from their horses with the muskets of the soldiers, although they had permission from the commanding officer on guard to enter, and the latter was severe-

ly wounded. The Capt. officers, and crew of an American brig, were imprisoned 24 hours for having chastised a drunken impudent negro on board their vessel. It was not till several threatening letters were sent to the commandant by the American Consul, to which he refused to reply that they were liberated.—(N. Y. Journal of Commerce.)

The St. John (N. B.) Courier of the 7th August contains the following paragraph:—

"We are informed that letters have been received from the agents for the Province, in which they admit the probability that the West India ports may be opened to American vessels, and that as a protection to the North American colonies the duties now imposed by 6 George 4, chap. 114, upon articles of foreign growth and manufacture would be increased, to enable these colonies to compete with the Americans upon fairer terms than in the year 1825. Representations have also been made to Government by the West India Committee, against the high duties levied in some of the North American colonies upon the products of the West Indies.

"It appears also, a disposition prevails, to admit foreign corn of all kinds, manufactured into the North American Colonies, duty free."

Kingston, (U. C.) Aug. 24.—We have heard much respecting the improvement which has recently taken place in the condition of the Arborvictines of our country, and on Monday evening we were gratified with a particular illustration of the fact. Peter Jones, an Indian Preacher, delivered a discourse in the Wesleyan Chapel to a crowded and attentive audience, all of whom were delighted with the modesty, eloquence and good sense of the speaker. He gave a brief but interesting description of the worship of the heathen Indians, and warmly expatiated on the advantages which those who have become Christians enjoy, the number being about twelve hundred. It seems also, that there are about four hundred children who are receiving the benefit of education at the different schools in the Indian settlements, many of whom, in a few years, will be able to convey instruction to their brethren in the wilderness. It is a truth, worth recording that the Indians who formerly visited Kingston, and were notorious drunkards, have become a sober and industrious race of beings.—(Herald.)

QUEBEC:

THURSDAY, 2nd SEPTEMBER, 1850.

Castle St. Lewis, Quebec, 7th Aug. 1850.—Official intelligence has been this day received by His Excellency the Administrator of the Government, announcing the demise of our late Most Gracious Sovereign, King George the Fourth, an event which took place at 15 minutes past 5 o'clock on Saturday morning, the 26th June; His Majesty had suffered from several indispositions for some weeks, and expired without apparent pain, in the 68th year of his age and the 11th of his reign. The intelligence of His Majesty's decease causes the deepest affliction to his faithful and loyal subjects, to whom he was endeared by the virtues which adorned his character, and by the anxious desire which His Majesty had uniformly manifested to promote the welfare of his people.

Upon the news of his melancholy event arriving, His Excellency the Administrator of the Government and the Members of His Majesty's Executive Council assembled at the Castle of St. Lewis, and took the oaths prescribed by law to his present Majesty, King William the Fourth, and gave orders for proclaiming His Majesty, with the usual solemnities.

Castle St. Lewis, Quebec, 7th Aug. 1850.—Order for a General Mourning for His late Majesty King George the Fourth, in pursuance of an Order of His Excellency the Administrator of the Government in Council of this date, these are to give Public Notice, that it is expected that all persons upon the present occasion of the Death of His Majesty of blessed memory, do put themselves into decent mourning; the said mourning to begin upon Wednesday, the 1st of September.

By command of His Excellency the Administrator of the Government, C. YORK, Secretary.

We received this afternoon the New-York papers of Saturday last. They furnish advices from Liverpool of the 19th July, and London dates of the 17th. They also furnish the official accounts of the surrender of Algiers on the 5th July, after some severe fighting by sea and land. The Dey was a prisoner. Fort Emperor had been blown up by the Algerines. No statement of the killed and wounded is given.

It does not appear that the English Parliament had yet been dissolved.

Our English and French files will be due to-morrow.

We understand that a Copy of the Canada Civil Government Bill has been received; the following, it is said, is the substance of its provisions:—

"£15,000 of the revenues of Lower-Canada, naming the officers, are appropriated; £5,000 of the Upper-Canada revenue, are similarly appropriated.

If the Legislatures agree to appropriate these sums, then the £15,000 and £5,000, together with the whole of the Provincial Revenues, will be ceded to the Provincial Legislatures.

Should the Legislatures object to any offices, a reasonable alteration or even an abolition of the office may be made.

REPRESENTATION UNDER THE NEW LAW.

[District of Quebec.]	*2 Members
Bonaventure,	1 do.
Caspé,	2 do.
Rimouski,	2 do.
Kamouraska,	2 do.
L'Islet,	2 do.
Bellechasse,	2 do.
Dorchester,	2 do.
Beauce,	2 do.
Lotbinière,	2 do.
Portneuf,	2 do.
Quebec and County,	6 do.
Montmorency,	1 do.
Orléans,	2 do.
Saguenay,	2 do.

We were informed when we stated in our last that this District would send to the next Parliament from fifteen to seventeen new Members. It will send at most nine. The total thirty.

The population of the County of Mégantic, the only other County in the District not mentioned above, is not sufficient for the return of a Member.

(*) This may be doubtful, but on reference to the Map and the last Census Returns, the population is 4067 souls.

(+) The population 4022.

The proclamation dissolving the Legislature will be officially published to-night.

We learn that His Excellency Sir James Kempt will visit Sorel and Montreal at the close of this week.

PROCLAMATION OF WILLIAM THE IV.—On Tuesday at one o'clock Mr. Sheriff Sewell accompanied by a number of Magistrates, the high Constable and other officers of the Courts, came before the Castle yard with their badges of office, and His Excellency Sir James Kempt, with his Staff having rode up, the Proclamation was read to a large assemblage of the citizens. The Sheriff with the Grenadier company of the 24th and the band of that Regiment, then went to the Upper and Lower Town market squares and the suburbs where the Proclamation was again read. The Town bells were all rung.

In the mean time a double royal salute was fired from the Citadel and the Standard was elevated at the top of the Staff. His Excellency the Commander-in-Chief having gone to the Esplanade, where the 15th, 24th and 25th Regiments of the Foot, the Hon. Lieutenant-Colonel Mathew, three volleys of a feu de joie were fired, and, others given for the New King. The troops then marched past His Excellency in quick time and retired to their quarters. These ceremonies were performed during a fall of rain. The Royal Standard will be kept hoisted at half mast on the Citadel until Wednesday evening next, when at sunset sixty minute guns will be fired to conclude the ceremony.

The order for mourning commenced yesterday.

On Monday last, at Etchemin, Pierre Simoneau alias Sanscha grin, was found hung in the garret of his own house, whilst his wife and another woman were down stairs drinking and playing cards with sailors. These circumstances gave rise to great suspicion to the neighbours; all doubts, however, were cleared after the examination of Dr. Douglas, and the verdict of Suicide was returned by a Coroner's Jury.

LAST DAY OF THE RACES.

The Steamers' Purse of £25.—Two mile heats.
Mr. Kauntz's c. m. Lady Heron, late Yankee Maid, 5 years, tartan. 1
Mr. Kerr's g. h. Light Infantry. 2
The Ladies' purse, of £20.—Two mile heats.—Gentlemen R. ders. 1

Mr. Kauntz's c. h. Sir Walter, aged, tartan. 1
Mr. Barnard's h. Sportsman, 5 years, blue and black cap. 2
Mr. Gully's c. m. Yatzi, aged, pink and blue. 3
A Sweepstakes of £5 each, with £5 added.—Three subscribers. 5

One mile heats.—Mr. Sprich, of Myrtle.—St. 10lb. 1
Mr. Donohue's m. Elizabeth, 4 years, pink and blue. 2
Mr. Gully's b. g. Hazard, 9st. 4lb.—sky blue. 3
The Stewards' Plate, of 70 ds.—One mile heat of four miles. Entrance 50 Dollars. 5

Mr. Gibb's h. Filho, aged, tartan and yellow sleeves. 1
Mr. Kauntz's b. g. Bronte, aged, tartan. 2
The Beaten Plate of 70 Dollars.—One mile heats, for all be-

son horses during the present meeting—to be handicapped by the Stewards.—Entrance 10 dollars. 1
Mr. Kerr's g. h. Light Infantry. 1
Mr. Gully's c. m. Yatzi. 2
Mr. O'Hara's g. m. Doctor. 2

TO THE EDITOR OF THE MONTREAL GAZETTE.

Sir.—In answer to the questions of a Querist which appeared in your paper of the 25th instant, "Whether a Jew can fill the place of a Justice of the Peace in this Province?" In my humble opinion, there is not the least doubt of the affirmative, for by the 15th Geo. III, chap. 7, a foreign Jew, after seven years residence in any of His Majesty's Colonies, is eligible to any office.

The Legislature of Jamaica, probably entertaining the same scruples perhaps as the Querist, that, if a foreign Jew could be elevated to the highest grade of office, while a natural born Jew could not fill the meanest place, passed lately an Act, making all Jews coeval in rights, but the Government said that that Act was useless, and could not be sanctioned, as it bestowed on Jews that boon which they already possessed from the parent Legislature.

To obviate every shadow of intolerance, England has wisely ordained in all her enactments for Canada, no religious distinction whatsoever; she even has put it out of the power of the United Legislature of this Province, solely, to create any religious disability, disqualification or penalty whatsoever.

Yet the Legislature here have passed several enactments touching religion, and the most glaring one, that of declaring one of their own body incompetent for his religious belief, to hold a seat among them, thereby assuming an asectic power, or the functions of priests, instead of Legislators.

For such an invidious contempt of the Imperial Act, under which they themselves derived their power, they were very justly dissolved. I beg to say that the Querist is wrongly informed in stating that only two Jews have filled offices in the United States. I can name a number who are in their Judiciary, Magistracy, Army and Navy, and in proportion to the Christians they hold more offices than themselves, not that I would insinuate that they possess more talent.

I cannot admit that the present Jews are an ancient people, because they adopt an ancient religious opinion, for the Christians acknowledge nearly as ancient a one.

Neither can I admit it to be a bar, that a Magistrate cannot take an oath from a person, because he does not believe in his God, and this point I will venture to pronounce, that the Querist has too much good sense to insist upon. The Querist, I make no doubt, will join me in admitting that it is not a person's religion that deserves to be a leading string to office, but his honest principles, talents or wealth. The Jews have received lately a rebuff from the Imperial Parliament, which was less to be expected, as they had formerly freely conferred the same measure; but this question will not receive the tardy treatment of the Catholic application, as the people of England appear decidedly friendly to Jewish Emancipation.

AN ADVOCATE FOR RELIGIOUS FREEDOM.

TO THE EDITOR OF THE QUEBEC GAZETTE.

Sir.—I deposited a few dollars in the Savings Bank. I had done so with a view to another sum a year or two before. I confess my confidence was not unshaken in the Institution, yet as I had had an opportunity of seeing in the course of the winter the law regulating similar Institutions at home in operation, I thought that they could be applied with equal advantage in Lower Canada. About £10,000 to £12,000 are likely deposited in the Quebec Savings Bank, which from the very nature of the institution is distributed among several thousand persons, most of them in such circumstances that a loss would prove almost certain ruin or a continuation in dependence and hard labour for life. I am sure therefore that all will unite in saying that the most ample security possible ought no longer to be withheld, and that the depositors will unite in calling the attention of the Legislature at its next Session to the subject by petition.

Your obedient Servant,
A DEPOSITOR.

At the last sitting of the Royal Society a paper on Lithotomy was read by Mr. Costello, the paper and assistance of Dr. Cuvier, who stated on the completion of the operation the first operator for stone by the new method. After some general observations, which were exceedingly well pleased, Mr. Costello proceeded to mention several cases in which he had operated successfully in this country. In one of them, says Mr. Costello, after the usual means had failed, "the patient was cured in three sittings (the last of which took place in Sir A. Cooper's drawing-room); and after the operation, walked down stairs, in company with the medical men who had been present on this occasion; and Sir A. Cooper seeing him smiling, observed, 'Really, gentlemen, it is extraordinary, after an operation for stone, to see the patient walk down with us, and laugh at us, as it were the very reverse of serious,' and again he exclaimed, 'This is indeed the most splendid discovery of modern times.' The coincidence is curious enough, that this patient's name should be Stone, and his place of residence, Faldstone. In another case in this class, the forceps had also been used without success. The patient in this case was Admiral Poulton, of Filton, near Bristol, who was relieved in four sittings." Mr. Costello next related the case of a Mr. Hall, of Dartmouth, and terminated it by saying—"Mr. Hall has shown his gratitude to lithotomy, and at the same time evinced the high opinion he entertained of it as a curative method, by introducing to me, since my return to England, two other gentlemen labouring under the same disease; they are not only cured, but are here present at the meeting of the Royal Society. One of these gentlemen, who had been more than ordinarily affected by the danger of his situation, and took the trouble of going to Dartford to see Mr. Hall, was assured by him in the following words: 'There is nothing terrible in this operation; be of good cheer, your life is in your own hands.'

But the case of Mr. Bowdery, the bookseller in Oxford Street, exhibits the triumph of lithotomy in the most marked manner of any in the series related by Mr. Costello. Mr. Bowdery had laboured under the complaint six or seven years, and had several calculations; but, after a comparatively painless treatment, he was restored to health, and was understood, present in the library of the Royal Society to confirm the statement of the operator.

The paper, which was of considerable length, was listened to throughout with the deepest attention, and the thanks of the Royal Society were voted to Mr. Costello for his valuable communication.

Sanitary directions for the government of the persons embarked in the expedition to Africa have been prepared by the administration. Fifty thousand copies have been printed and distributed among the corps. The following is a translation.

Rules to be observed for the preservation of health in Africa—

1st. To wash the face twice a day at least.

2d. To bath a little while after sunrise or before sunset, and never in the heat of the day, taking care not to bathe in stagnant or muddy waters, or even in the sea, since these baths create eruptions on the skin.

3d. To avoid the use of strong liquors, which cannot but be pernicious in hot countries.

4th. Never to drink wine but with moderation, and mingled with water, and brandy always diluted with a great deal of water.

5th. To avoid drinking a great deal of water at once, and to mix it with a little wine or brandy.

6th. To avoid eating green fruits, and even ripe ones, such as figs or apricots.

7th. Never to drink standing water without passing it through handkerchief, for fear of swallowing leeches.

8th. Not to eat salt meat without freshening it for some hours before dressing it.

9th. Never to remain uncovered in the night, even during the strongest heats.

10th. To preserve the police cap to sleep in, carefully bringing down the part turned up at the lower edge, so as to cover the ears and eyes.

Liverpool, Saturday 17th July.—Ashes are again lower, and the sales 70 bbl of 94 Montreal per 25s a 25s 6d and 66 of net at 25s 3d a 25s, with 60 of pearl at 25s a 25s 6d per cwt. There have been large operations in the market during the week, at an advance of fully 8s per quarter, and the market still looking up; the sales of flour are over 30,000 bbl, at 25s up to 25s per bbl, and the present prices are 25s a 25s for New York and Philadelphia, but this article is mainly governed by the state of the weather, which is by no means settled; about 4000 bbl of free flour have also been admitted at a low rate of duty. This morning's market, in consequence of a return of wet, was very lively, and bonded grain in request, but an improvement in the value of wheat, of 6d per bushel, good fair red wheat, under lock, reaching 9s 8d per 70 lbs, and oats 2s 10d per 40 lbs. Bonded flour is held at 22s to 24s, and the price obtained for prime qualities. The quantity that has changed hands since this day week is very considerable.

To a passenger in the schooner Ward, we are indebted for the Jamaica Contract of the 7th and 15th July. At a public sale on the 15th July, 50 Contracts of the 7th and 15th July, and 10 bbls cracker sold at 29s. At a public sale previous to 7th July 99 bbls flour sold at 24s to 24s 8d per bbl, 30 do, 100 do, 100 do, 100 do, 20 bags corn at 8s 8d per bushel; 30 bbls inferior corn, meat at 28s 6d; 20 bags corn at 8s 8d per bushel; 30 bbls inferior flour, sugar at 28s 4d to 28s per 100 lbs and 50 three Carolina rice, with 6000 at 28s 4d per 100 lbs.—(Charleston Paper.)

PORT OF QUEBEC.

August 31st.—Earl Stanhope, Jameison, London, J. Dyke; Intended, Malard, Archat, C. Quimet, Jane, Whet, Worthington, G. Symes & Son; Norfolk, Slater, Dublin, E. Ryan.—Sept. 1st.—X. Y. Z. Nixon, Liverpool, J. Leather & Co.; Cheftain, Biar, do, G. Ross & Co.

ARRIVED.

August 31st.—Bark Ocean, Walker, 20th June from London, to Price & Co. ballast.
Sloop Big Mary, Jacobson, 13th July from Tobernony, to Pemberton, ballast, 64 tons.
Sloop 1st—Sch'r Marie Catherine, Bell, 10th Aug. from Halifax, to Sch'r, Mc.
Sch'r. general cargo, 3 weeks from St. John's Newfld. to S F. Hol. —(Charleston Paper.)

SHIPPING INTELLIGENCE.

At Liverpool from Quebec before the 15th July, William, McDougall; John, Hurreford, Boag.

Liverpool, 11th July.—Sailed for Quebec, Pacific, Neill; John, Stock; and 13th do, for do, Barkby, Johnson; General Wolfe, Harp; Paddy, Barnum, Parilla, Taylor; Lady Douglas, Wilkinson; George, Conning, Stephenson; 14th do, Archer, Archer, Tinsley, Hall; Asia, Ari; adie, McKillop.
Quebec, 11th July.—Sailed for Montreal, from Quebec, Onondago, do.
Sailed for Quebec, Gravesend 11th July, St. Leonard—Tobias 10th do, Franks, Dea 13th do, Dorothy; Portsmouth 14th do, Rosalind, Franks, Dea 13th do, Dorothy; 15th do, Horsey Hill, Arthy Castle, John Niagara sailed from Liverpool for Quebec and Montreal the 14th July.

MARRIED.

On the 22nd inst. at Erindale, Sherbrooke, (Eastern Townships) the seat of G. C. Colquhoun, Esq. Capt. of His Majesty's late 103d Regt. William Watt, grand niece to the late Earl of Dorchester, formerly Governor-General of the Canadas.

At the same place, and on the same day, E. B. O'Callaghan, Esq. of Quebec, Physician, to Miss Cramp.

At Chamblis, Joseph Braithwaite, A. B. Queen's College, Oxford, to Mrs. Mary Potts, widow of the late Samuel Potts, Esq. of Chamblis.

DIED.

At Brighton 5th July, Jane relict of Thos. Maitland, Esq. of Stratford Hill, brother of His Excellency Sir P. Maitland Lt. Governor of Nova Scotia.

At Cote St. Antoine, near Montreal, aged 86 years Genevieve Lefebvre, widow of the late Robert Lefebvre.

At Beauharnois, 18th inst. the widow of the late Quarter Master Ross, of the 103d Regiment, aged 42 years.

Suddenly, on the 6th July at the Royal Hospital, Kilmarnock, Ursula Peltz, wife of Capt. Peltz, of that establishment and sister of Depp. Com. G. Peltz, Esq., now serving on this station.

At St. Armand, 21st inst. Mrs. Abbott, consort of Jas. Abbott, Esq., aged about 60.

JUST PUBLISHED, and for Sale by NEILSON and Cowan, Price 12s. per dozen, and 1s. 5d. single bound ELEMENS de la GRAMMAIRE FRANCOISE, by M. LEBOND, Professeur Emerite en l'Université de Paris.—Sept. 2.

NEW Counties Representation Act, Maps with the new divisions, price 4s., 6s., and 8s., together with the Representation and detailed statements of the population by the last Census, may be had on SATURDAY, at Neilson & Cowan's 5 Mountain Street.

Quebec, 2nd September, 1850.

JEAN LANGLOIS, Agent of this city, tenders his services to transact at the public offices the business of such persons as may be appointed Returning Officers for the ensuing General Election.—Quebec, 51st 1850.

THE undersigned Executors of the last will and testament of the late WM. FRASER, Esq. of Mount Murray, request all persons having claims on the Estate to present them without delay.

JOHN FRASER, } Executor.
J. M. FRASER, }

Quebec, 30th Aug. 1850.

THE Subscriber respectfully informs his Friends and the public in general, that he now has and will constantly have on hand, an extensive assortment of common, fine and superfine Hats, also broad rimmed ones, and black, gray and brown Ladies' Bonnets, of different qualities, all of which he will dispose of on very moderate prices.

BRE. CORIVEAU,
St. John Street,
2nd Sept. 1850.

NOTICE.—Letters will be received until THURSDAY next, the 2nd Sept. for running a Road in the rear of the property belonging to Mr. MUSS, now held by the Subscribers in Cape Diamond Harbour, to whom application is to be made immediately.

Wm. PERRY,
JAMES HAMILTON,
Quebec, Aug. 30, 1850.

EXCHANGE AT SIGHT.
AT THE ENGLISH, IRISH, SCOTCH BANK AND EXCHANGE OFFICE, St. Peter Street, Exchange at Sight may be had on London, Belfast, or Edinburgh.

N. B.—Respectable Houses can be accommodated at ninety days.—Quebec, 6th August, 1850.

CAUTION.—The Public are requested not to trust any person on account of the subscriber, as he will pay no Debts which he does not personally authorize.

Quebec, 25th Aug. 1850. CHS. HARVEY.

A MESS HOUSE for the 32d Regiment, is wanted between this date and the 1st May next.—Apply at No. 10, St. George Street, Upper-Town.—Aug. 25, 1850.

TO LET.—The great part of a House in the pleasant situation in Quebec, being in the Vicinity of the Canal and commanding a view of

FRANCE ET ALGER.

Extraits d'une lettre adressée à Son Excellence le Ministre de la Marine par l'Amiral Duperré.

A bord de la Provence, Baie de Sidi-Ferich, 28 juin 1850. Monseigneur, J'ai l'honneur de vous informer que les forces de mer, pendant les amarrages...

Le 4 de juillet, au moment où les consuls des Pays-Bas et d'Angleterre revenant de chez le Consul d'Amérique...

Je fournis temporairement les équipages des vaisseaux, commandés par le capitaine de vaisseau...

Mon Prince, L'attaque qui avait été projetée pour le 26 n'a pas eu lieu. Elle aurait mené l'armée sur le plateau qui commande le Fort de l'Empereur...

Le débrèvement des chevaux appartenant à l'artillerie et au département civil nous ont mis en état de transporter les projectiles et les provisions de toutes sortes...

Les troupes en front de notre première ligne appartiennent presque exclusivement à la milice turque...

Le nouveau roi avait élargi trente-sept criminels, condamnés à la peine capitale, enfermés dans la prison de Newgate...

La publication des Œuvres complètes de Fénelon de l'Église, dont il a déjà paru 24 vol. (1), se poursuit avec la même rapidité...

Le 17 août, au moment où les consuls des Pays-Bas et d'Angleterre revenant de chez le Consul d'Amérique...

Le 17 août, au moment où les consuls des Pays-Bas et d'Angleterre revenant de chez le Consul d'Amérique...

Le 17 août, au moment où les consuls des Pays-Bas et d'Angleterre revenant de chez le Consul d'Amérique...

Le 17 août, au moment où les consuls des Pays-Bas et d'Angleterre revenant de chez le Consul d'Amérique...

stancés sur tous les actes de l'administration. Plusieurs lettres de félicitation ont été adressées aux Corrés par différents provinces, et le peuple semble avoir mis en elles et dans les autres branches du gouvernement la plus entière confiance...

LES OCCIDENTALES. Le St. John Courier du 7 août renferme le paragraphe suivant: Nous apprenons qu'il a été reçu des lettres des agents de la province...

HAÛLI-CANADA. Kingston (H. C.) 17 août. Quel autre qu'un Yankeé aurait eu l'idée d'un Musée flottant? La semaine dernière le Maria Ogdén...

Le Kingston Herald rapporte un acte de violence des plus hâris: Lundi soir, 12 courant, sur la brève, M. John Lake le jeune, cultivateur respectable d'Ernest Town...

Kingston, 24 août. Nous avons entendu dire beaucoup de l'émigration qui s'est opérée depuis peu dans la condition des aborigènes de notre pays...

Yuk (H. C.) 25 août. Il est arrivé plus de 200 émigrés, samedi soir, à bord de l'Atelope. La nuit était fort orageuse, et plusieurs furent obligés de passer la nuit sur le quai...

BAS-CANADA. Montréal, (lundi) 50 août. On nous informe qu'on a trouvé sur la terre de M. Dufrenoy, près de cette ville, les monnaies et autres chaînes de fer des prisonniers qui sont dernièrement échangés de prison...

QUEBEC: JEUDI, 2 SEPTEMBRE 1850.

CHATEAU ST LOUIS—QUEBEC, le 50 août 1850. Des nouvelles officielles ont été reçues par Son Excellence l'administrateur du gouvernement, annonçant la mort de notre ci-devant Très Gracieux Souverain le Roi George Quatre...

CHATEAU ST LOUIS—QUEBEC, le 70 août 1850. Ordre d'un Deuil Général pour feu Sa Majesté George Quatre. En conséquence d'un ordre de Son Excellence l'administrateur du gouvernement en conseil de ce jour...

Nous avons reçu cette après midi les papiers de New-York de samedi dernier. Ils fournissent des nouvelles de Liverpool du 11 juillet et des brèves de Londres du 17. Elles renferment aussi les nouvelles officielles de la reddition d'Alger le 5 juillet...

AMERIQUE DU SUD. Brésil.—Nous apprenons d'un passager par le brick Clarice, de Rio-Janeiro, que la condition politique du Brésil a reçu depuis peu de grandes améliorations, et que la perspective du pays est des plus favorables...

une fausse attaque par eau contre les batteries de mer de la ville, et commença le 4 de grand matin à bombarder la ville avec toute la flotte. Vers 11 heures du matin le 5, le feu cessa, par suite de ces propositions de se rendre. Le lendemain, dans l'après midi, la capitulation se fit: le Dey se remit entre les mains du général Bourmont...

Le parlement d'Angleterre n'était pas encore dissous le 17 juillet. Sa fête Majesté fut inhumée le 15 à Windsor, avec le cérémonial d'usage. La déesse allait toujours croissant en Irlande. M. Peel, chez les communes, refusa toute promesse ou assistance parlementaire...

REPRESENTATION SOUS LA NOUVELLE LOI. Bonaventure, ... 1 do. Gaspé, ... 2 do. Rimouski, ... 2 do. L'Islet, ... 2 do. Bellechasse, ... 2 do. Dorchester, ... 2 do. Beauce, ... 2 do. Lotbinière, ... 2 do. Portneuf, ... 2 do. Québec et le comté, ... 6 do. Montmorency, ... 1 do. Orléans, ... 1 do. Saguenay, ... 2 do.

La population du comté de Mégantic, le seul autre comté qui ne se trouve pas mentionné ci-dessus, n'est pas suffisante pour l'élection d'un membre. Ceci peut souffrir de doute, mais si l'on recourt à la carte et au dernier recensement, on trouve que la population est de 4067 âmes.

Proclamation de Guillaume IV. Mardi à une heure, M. le Sheriff Sewell accompagné d'un nombre de magistrats, du grand constable et d'autres officiers de la cour, se rendit devant la cour du château, tous ayant les marques de leurs charges, et son Excellence, sir James Kempt, suivi de son état-major s'étant approché, la proclamation fut lue à une grande assemblée de citoyens. De la sheriff suivi de la compagnie des grenadiers du 24, qui lui servait de garde, et de la troupe de musiciens de ce régiment, se rendit aux marches de la Haute et de la Basse-Ville...

Nous apprenons qu'il a été reçu une copie du bill du gouvernement civil du Bas-Canada. On rapporte qu'il est en substance, comme suit: £15,000 des revenus du Bas-Canada sont affectés aux traitements de certains officiers nommément. £5,000 des revenus du Haut-Canada sont affectés à la même fin.

PREMIER JOUR—Mercredi 25 août. Deux chevaux étant entrés pour la "bourse des marchands" de 50 souverains. Fillo à devancer Lady Flirt aisément. Bourse de Québec, de 70 piastres. Sportsman, de M. Barnard, 5 ans. 2 2. Yankee Mail, de M. Kauntz, 5 ans. bl. 1. Light Infantry, de M. Dawson, 4 ans. 1 1. Les anglais appliquent le terme bolted à un cheval qui se jette hors de la carrière.

QUATRIÈME JOUR—Samedi 28 août. Bourse des propriétaires des bateaux à vapeur. Entrée 10 piastres, 2 mille. Lady Flirt, (ci-devant Yankee Mail) 5 ans. 1 1. Light Infantry, de M. Kerr, 4 ans. 1 1. Sir Walter de M. Kauntz. 1 1. Sportsman de M. Barnard. 1 1. Yati de M. Gogy. 1 1. Sweepstakes de £5 chaque aux quels on ajouta £5. Un mille. Hazard de M. Gogy. 5 5. Jonathan de M. Osborne. 2 2. Spring of Myrtle de M. Donohue. 1 1. Bourse des Directeurs, de 70 p. 4 mill s. Fillo de M. Gibb. 1 1. Bronte de M. Kauntz. 2 2. Light Infantry de M. Kerr. 1 1. Yati de M. Gogy. 1 1. Sportsman de M. Barnard. 1 1.

NOUVEAUX COMTÉS—Acte de la REPRESENTATION. On pourra avoir Samedi prochain des CARTES contenant les nouvelles divisions de la Province, et des tableaux détaillés de la représentation d'après le dernier recensement—prix 4s, 6s et 8s, chez Neilson & Cowan, 5, rue la Montagne, 1 septembre 1850. Récentement publiés et à vendre par Neilson & Cowan, prix 12s par douzaine et 1s, 3d, la pièce, relié: RÈGLEMENTS de la GRAMMAIRE FRANÇAISE, par M. L'HOMOND, professeur émérite de l'Université de Paris.—2 septembre. LES SOUSCRIPTEURS de la GAZETTE DE QUEBEC et autres, sont respectueusement informés, que M. JACQUES GAGNON est autorisé à recueillir les dettes dues aux souscripteurs dans les villes et paroisses au dessus de Québec, et qu'il va partir sous peu de jours pour cet objet. NEILSON & COWAN. Québec, 16 août 1850.

JEAN LANGEVIN, agent en cette ville, offre ses services pour transiger dans les Bureaux publics les affaires des personnes qui pourront être nommées Officiers Rap-porteurs pour la prochaine élection générale. Québec, 31 août 1850.

LES SOUSCRIPTEURS excusés de leur absence de la vente de la Malbaie, requièrent qu'on compte sans délai. JOHN FRASER, J. Exécuteurs. 2 septembre. M. le rédacteur, Les lignes suivantes ont été écrites lorsque la nouvelle officielle de la mort de George Quatre a été annoncée; sous paves les insérer dans votre feuille s'il s'y trouve quelque vide à remplir. Qu'entend-je? est-ce l'alarme, ou bien une victoire, Qu'on proclame au son du canon? Hélas! non, c'est la mort, c'est la mort de leur père, Qu'on annonce aux fils d'Albion. George Quatre n'est plus! regrette ton Monarque; Pleure, frère Albion! sous ce Chef libéral, On te vit acquérir un renom sans égal, Et l'implacable Parque, Termine en ce moment son règne glorieux! Depuis lui, ton orgueil, enfant de la victoire, Ne se plait qu'à chanter les triomphes, la gloire; Cesse ces concerts orgueilleux, Prends tes habits de deuil, prolonge ta tristesse, Et si tes chants sont entendus, Qu'ils peignent tes regrets, qu'ils redient sans cesse George Quatre n'est plus! Et toi fille du grand état, Fille toujours soumise, et toujours dévouée Et si souvent colonisée, Pleure ton noble Potentat, Qu'il revive dans ta pensée. Des Georges à jamais, les noms te seront chers; Sous l'un, on nous donna notre charte sacrée; Et naguères sous l'autre, on nous forgeait des fers, Si par lui notre voix justement écoutée, N'eût changé ces desseins en efforts superflus. Qu'on entende nos vœux plaintifs Répéter long-temps sur nos rives Les Georges ne sont plus! BAPTISTE. Décédé le 22 du courant, à Kamouraska, à l'âge de 82 ans, après une maladie de 6 jours qu'il a soufferte avec une résignation chrétienne, monsieur Antoine Lebel, père, ancien et respectable citoyen du lieu, emportant avec lui les regrets de sa famille et de tous ceux qui l'ont connu. Ses obsèques ont eu lieu le 24, en présence de plusieurs messieurs du clergé et d'un grand concours de monde des environs. Lundi dernier à Etchemin, Pierre Siméon autrement dit Sanchoquin, fut trouvé pendu dans son grenier, tandis que sa femme et une autre femme étaient dans le bas de la maison buvant et jouant aux cartes avec des matelots. Ces circonstances excitèrent de grands soupçons, qui cependant s'évanouirent après l'examen de Dr. Douglass et le verdict de suicide par un jury du coroner. A VIS—On recevra jusqu'au jeudi 2 septembre prochain, des soumissions pour faire un chemin sur le restant de la propriété appartenant à Mde Munn, maintenant possédée par les sous-signes, Havre du Capaux Diamonds, auxquels il faut s'adresser immédiatement. Wm PERRY, JAs HAMILTON & cie. 70 août 1850. KING & cie. sur le marché de la Haute-ville de Québec, prennent ce moyen pour remercier le public de l'encouragement libéral qu'ils ont obtenu depuis l'établissement de leur Fabrique de Tabac et ils continueront toujours d'avoir en vente, en gros et en détail—de leur manufacture. Tabac en poudre de la meilleure qualité Tabac de paille Tabac de Rose, macoubae, et autres tabacs parfumés Tabac frié Cigarettes &c. Aussi, Tabac en torquettes Tabac en feuilles Ladies twist—Tabac en rôles Tabatières, pipes &c. &c. &c. MM. les marchands de la campagne qui sont arriérés dans leurs payemens sont priés de bien vouloir venir régler promptement. Québec, 2 septembre 1850. A Louer, partie d'une maison, dans une situation agréable, à Québec, étant dans le voisinage du Cap, commandant la vue du fleuve. Pour les détails s'adresser à M. JAMES BARNES. Rue St. Jean, Haute-Ville, 2 septembre 1850. E. & C. VENTES PAR ENCAN. VENDREDI, 5 courant, à UNE heure, par JAMES BARNES, à sa chambre d'encan, rue St. Jean. VINGT douz. faulx de castel 80 do. couteaux de poche 6 grosses fourchettes 20 douz. couteaux à cordonnier 30 douz. ciseaux sur des cartes 12 cartes canifs 18 douz. limes 20 douz. limes à scies de castel 20 égouines d'acier d'Allemagne. Aussi—L'assortiment ordinaire de meubles de ménage, ver-rerie, &c. &c.—2 sept. VENTE POUR LES ASSUREURS. VENDREDI prochain, 5 courant, à UNE heure, par MARTIN CHINIC, sur le quai de MM. William Price & cie, Brasserie du Cap aux Diamonds, au profit des assureurs et autres intéressés. LES articles sauvés du brick Manfield de Londres, de Thomas Brown, maître, de Bristol, naufragé sur l'île du Cap Breton, et montés par la goélette Fancy, Martel, maître, savoir: Une quantité de Vin de Ténériff particulier de Londres et commun, en pipes, barriques et quarts. 85 boîtes vitres 6 1/2 x 7 1/2 40 demi do do do 107 boîtes do 7 1/2 x 8 1/2 41 demi do do do 2 paires riards à bois 1 paire viâ de cric 2 crochets à ancre, 1 haulé Et 5 boîtes, 6 ancrés, 5 vis de cric, matériaux de latrines, tête et cabestan, 6 ancrés, 5 courbes de fer et un lot de fer et divers autres articles, sauvés du dit brick. Québec, 2 septembre 1850. SAMEDI, 4 courant, à UNE heure, par J. & J. M. FRASER, à leurs magasins, au compte et profit des assureurs et autres intéressés: LES effets suivants débarqués dans un mauvais état à l'abord de la Clarkon, Colman, de Hull; 1 quart couteaux de poche, 1 do de table 1 do bragues et pointes à solliers 1 caisse scies de moulin 6 1/2 à 7 pieds 80 paquets sheer steel de Crawley do acier bouilli 1 quart égouines 1 balle toile à draps de Russie 10 1/2 50 caisses toile Environ 500 barils peintures assorties 202 do blanc de plomb —AUSSI— 50 douz. faulces de cast-steel 10 balles toile à draps de Dundee 2 do cuir à semelle 3 do fil à cordonnier 6 barriques vin de Ténériff 1 pipe 10 quarts porter. 2 septembre 1850. LUNDI prochain 6 courant à UNE heure, par DUPONT & McNICOL, à leur chambre d'encan:— TRENTÉ quarts clous 20 caisses savon 18 do chandelle 40 barils peintures couleurs assorties Une quantité ferronnerie 50 rames papier foolscap et pot 40 douzaines encie du Japon Accs un assortiment général de marchandises propres à la saison.—2 septembre. VENTES DE LA POUR SEPTEMBRE. LES agents de l'honorable compagnie des Indes Occidentales, en Canada, donnent avis qu'il sera exposé en vente publique, à leurs magasins, à Québec, le samedi 11 septembre, une quantité de thé égale à environ 1200 caisses; et à Montréal, le samedi 18 septembre, environ 4000 caisses. Les catalogues seront prêts à être distribués et des caisses de montre à être ouvertes pour l'inspection, à chaque place, depuis le lundi au matin jusqu'au lundi l'après-midi de la semaine de la vente. Les ventes commenceront à 8 1/2 heures du matin. FORSYTH, RICHARDSON & cie, agents de la C. I. O. Montréal, 25 août 1850.

RECEMENT recu et à vendre par **LAURIE** SPENCE, qui se de Hunt.
Rum de la Grande
Brandy de Cognac
Genièvre de Hollande
Papier à enveloppe et à écrire
Fil à enseigner
Toile à voile
Do. à draps
Harengs d'Esosse. — 17 juin 1850.

W. H. ROY offre en vente. — De la cassonade
en boucauts, tierçons et quarts, du rum des îles sous
le vent, de la mélasse, du lard et du bœuf en quarts et demi
quarts, du saindoux, du beurre &c. &c.
Il continue de faire des avances libérales sur les ventes à com-
mission, et à recevoir des effets en emmagasinage et donnera toute
l'attention possible à cette partie de ses affaires.
Quai de la Reine,
12 avril 1850.

G. DE ROSS, & cie, rue Saint-Pierre, ont à
vendre :
Sel fin en sacs
Sucre double et simple raffiné en boucauts
Rum de la Jamaïque et des îles sous-vent en tonnes
Sucre de Candie en boîtes d'étain
Noix d'Espagne en sacs
Vieux vin d'Oporto très supérieur en pipes, de la campa-
gne des vins royale
Boucauts à vin et communs en sacs de 50 grosses
Bas tricotés
Tapis fin, superfin, et de Bruxelles (derniers patrons)
Toile à voile blanche, nos. 1 à 8
Do. do demi-blanche nos. 1 à 6
Jambons de Lancashire, qualité supérieure, verriercou-
pée et unie de toutes sortes, coupes et savon de Liverpool
en boîtes, trente quarts blanc de cèdre.
14 juin 1850.

LES SOUSSIGNÉS offrent en vente
Un excellent Piano Forté perpendiculaire, récemment ar-
rivé de Londres —
Aussi,
Champagne pétillant en caisses de 1 à 6 douz. chaque
Hock do do
Oporto do do
Madère do do
Sherry do do
Verres à Hock d'Allemagne
Et une quantité Livres de Loi français
Papier à dessiner
Do à écrire
Sucre blanc et cassonade
Chandelle à mèches cirées et savon
Pipes d'Allemagne (calumets).
M. BALZARETTI & cie.
50 août 1850.

SEL A FLOT. — Les cargaisons du **COMERA**,
CHARLOTTE et **ATLANTIC**, se débarquant et à vendre par
MOIR & HEATH. — 14 juin 1850.
En magasin.
700 quarts lord prime
230 do bon prime
450 quarts saindoux frais
1000 quarts fleur supérieure en dépôt
2000 minots blé du Bas-Canada
250 quarts clous de 3/4 à 28 liv.
15,000 briques à feu
50 tonnes rum
25 do melasse
120 boîtes savon
80 boîtes chandelle à mèches cirées.
Charbon à grille de Newcastle et à forge.
14 juin 1850.

LES SOUSSIGNÉS ont à vendre —
Rum de la Jamaïque et des îles sous-vent
Cassonade brillante, de qualité supérieure
Poivre noir et blanc, sago
Un quart arrach très vieux
—Aussi—
Provisions fumées et salées inspectées avec soin, savoir : —
Bœuf de côte et de bœuf en demi-quarts
Rondes et langues en tinettes et barils
Bœuf, mouton, saucissons, jambons fumés en paquets
divers.
LESLIE, STUART & cie.
Maison de commerce.

A VENDRE par les soussignés, brandy de Bor-
deau, de Cognac, et d'Armagnac en pipes et barriques,
Genièvre de Rotterdam et de Schiedam en pipes et barriques,
Vin de Ténériffe L. P. de Madère et d'Oporto supérieur, Ma-
laga, Sherry, Malmsay, Buccellas, Tinto, Lisbonne, de la Man-
tagne, et Malaga doux, en pipes, barriques et quarts
50 barriques et 50 quarts vinaigre de vin blanc français
clarifié
100 sacs sucre de Saint-Maurice
150 boîtes meilleur savon d'Angleterre
100 quarts clous du Canada à rose
900 boîtes toile
100 quarts plomb à giboyer assorti
200 quarts balles
500 barils meilleur blanc de plomb de Londres
100 quarts plomb rouge
50 boîtes vitres — 6 1/2 x 7 1/2 et 7 1/2 x 8 1/2
50 pintiers vitres à couronne en tables
20 tonneaux cordage breveté assorti
Saindoux en barils
LE MESURIER, TILSTONE, & cie.
Maison de commerce, 19 juin 1850.

LES SOUSSIGNÉS offrent en vente — Les CARGAISONS du
brick **Orléans**, de la Jamaïque, du brigantin **William**, de
Démocrata, de la barque **Friendship** et de la goélette **Metis**
Packet, de la Trinité — consistant en
Rum, sucre, mélasse, pinnet, arrow-root, glycère &c.
A. C. FREER & cie.
rue Saint au Matelot.
Québec, 10 juin 1850.

LE public est par le présent informé que le sous-
igné ayant pris son fils en société, les affaires seront conduites
à l'avenir sous le nom et raison de **THOS. & JAS. MACKIE**.
THOS. MACKIE.

THOS. & JAS. MACKIE, ont à vendre
20 mille douves de tonnes de chêne blanc
50 do do de quarts
10 do do de quarts
500 paquets à tonne de chêne blanc
200 do do pin rouge
50 tonnes rum neuves
250 paires rames de frêne toutes faites
500 do do brutes.
Les articles ci-dessus de la meilleure qualité.
Québec, 7 mai 1850.

A VENDRE par les soussignés à leurs magasins,
rue Saint-Pierre, les marchandises suivantes, savoir : —
Fer d'Angleterre, rond, carré et plat, gros et assortis
Fer à cercles, acier crowsley, blistered et cast-steel
Clous de 3/4 à 32 livres
Fiches de 3/4 à 8 pouces
Fer-blanc IC, IX, &c., &c. Canada plates, communs et
polis
Fil de fer, enclumes, étocs, pelles, bèches et poiles à frirer, cui-
vre en barres et en feuilles
Poèles à air chauffé et du Canada, grilles do. à cuisine et
cambuses
Vitres de 8 1/2 x 7 1/2 à 14 x 10
Meilleur blanc de plomb en barils de 28 liv.
Huile en barre et en feuilles
Huile de lin bouillie et crue, quelques tonneaux pain d'huile
Poudre à giboyer en quarts de barils F F et en canistres
Cordage breveté, divers gros et fins
Quelques balles fil à cordonner, fil à voile et ficelle, &c. &c.
erin en cordes tissé
Savon anglais en boîtes et demi do.
Fromage double de Gloster, aux armes du roi et de Dophin.
—Aussi—
Leur assortiment ordinaire de chaînes et ancras brevetés d'A
cratan, éprouvés, pour vaisseaux de 25 à 500 tonneaux.
1er juillet. Wm. BUDDEN & cie.

CHARBON de New Castle à vendre —
Les soussignés ont à vendre les cargaisons du Dairymple,
Four Sisters & Active, qui sont débarquées sur le quai de MM.
Paterson, Young & cie. près de la Douane, et dont ils dispo-
seront en lots convenables aux familles.
S'adresser à leur bureau n° 6 rue St. Pierre.
DANHOLM & DOUGLASS.
Québec, 5 juillet 1850.

A VENDRE la cargaison de la goélette **JAMES**,
R. RAPELVEY, de New-York, consistant en
Riz de première qualité en tierçons et demi-tierçons, franc
ou en dépôt comme on le voudra,
Goudron et Brai de la Caroline du Nord.
S'adresser à **JOSEPH STOWE SHAW**.
Québec, 13 mai 1850.

A VENDRE par le soussigné :
4 Jeux de balances brevetés de Dearborn, reçues du ma-
nufacturier lui-même, et qui pèsent depuis 5 lbs. jusqu'à 2250 lbs.
—Aussi—
Cassonade brillante en boucauts et en tierçons,
Rum de la Jamaïque, de Demerara et des îles sous-vent,
Claret supérieur en caisses de douz. chaque,
10 Pouties doubles de 10 pouces, rail de cuivre et broche
d'acier.
CHAS. F. AYLWIN.
Québec, 12 août 1850.

A VENDRE aux magasins de **JAS. GEORGE**,
Fer de Galles et sort assorti
Poids et coffres-forts
Vitres, noir de fumée
Pelles et bèches, chaînes à bœufs, ferromeries, &c.
Fleur du Haut-Canada
Tobac de Virginie en feuilles et en manques
Cordages supérieurs de toutes sortes
Fil à saumon et ficelles de diverses sortes
Vieux rum fort en tonnes et barriques
Genièvre et brandy à bon fumet
Champagne blanc et rouge
Vins de Bordeaux, d'Oporto et de Madère
Vinaigre en quarts.
Maison de commerce, 17 juin 1850.

A VENDRE par le soussigné —
15 quarts huile d'olive
10 pipes ténériffe L. P.
20 quarts Malaga doux
2 pipes
4 barriques Oporto supérieur
5 quarts
Claret, Champagne blanc pétillant et œil de perdrix,
Bourgogne Hock et blanc en caisses de 3 et 6 douzai-
nes chacune. —Aussi—
500 boîtes savon
200 barils meilleure peinture blanche de Londres
50 quarts plomb à giboyer, numéros assortis
50 quarts clous à rosettes du Canada
20 caisses macaroni et vermicelle
—ET—
2000 m nots gros sel
500 quarts lard prime (en dépôt)
500 quarts biscuit frais.
LE MESURIER, TILSTONE & Cie.
Commercial Buildings.
17 mai 1850.

A VENDRE — Quelques caisses de **CHAPEAUX**
de **CASTOR** supérieurs, à la nouvelle maison de M.
Buteau, rue St. Pierre, lesquelles seront vendues à *bis prix*
pour argent comptant.
Québec, 5 août 1850.

FER PLAT, QUARRE ET EN BARRES
de toutes dimensions, à vendre par
DYKE & cie.
rue St. Paul.
Québec, 1er juillet 1850.

POELES A VENDRE — Quelques poèles dou-
bles et simples, qui viennent d'être débarqués; d'une qualité
et d'un patron supérieurs.
LAURIE & SPENCE,
qui se de Hunt.
Québec, 9 août 1850.

EPARGNES EN SAVON. — Les marchands et
les familles peuvent se procurer cet article, de qualité su-
périeure et à prix réduits, en s'adressant à M. Annot, Basse-
ville, sur le marché.
Québec, 28 juin 1850.

RECEMENT recu par l'Esther de la Jamaïque
et à vendre
16 tonnes melasse
10 do rum
16 tierçons } cassonade brillante
2 quarts }
HEAVEN & MACAULAY.
Québec, 30 août 1850.

Débarqués aujourd'hui au quai de Goudie et à **VENDRE** par
les soussignés, LA CARGAISON du brick **Colombia**, N.
Weston maître, de Boston.

TRENTE-SIX boucauts tabac en feuilles, 40
quarts riz, 69 quarts esprit de térébenthine, 10 quarts ver-
nis noir et 10 dito dit brillant, 100 quarts goudron, 100 quarts
brai, 254 quarts résine, 1 caisse plaques d'acajou, 2 caisses eau de
Cologne, 1 caisse chapeaux de dames.
50 août 1850. CHS. F. AYLWIN.

RECEMENT recu et à vendre par les soussi-
gnés —
Un assortiment de fer plat et rond d'Angleterre.
GORDON LOGAN & cie.
rue St. Paul.
24 juin 1850.

**NOUVEAU MAGASIN DE FERRONNERIE ET DE
PEINTURE.**
Le soussigné demande à informer le public qu'il a
récemment ouvert un magasin dans la Branche de Com-
merce ci-dessus dans une des maisons de M. McClure, rue St.
Jean, où il a à vendre un assortiment complet de Ferronnerie
et de Coutellerie. Ayant lui-même choisi la plus grande partie
des effets aux premières manufactures d'Angleterre, il les offre
avec confiance à l'inspection de ceux qui peuvent être disposés à
le favoriser de leur pratique.
Parmi les articles nombreux qu'il a à vendre, il désire particu-
lièrement attirer l'attention des acheteurs sur son fond de pein-
ture et matériaux de peintres, or et argent en feuilles, effils d'ar-
genterie, d'or, de cuivre et de bronze, chaînes, clous, fiches,
bègues, vases de cuisine, étocs, enclumes, fusils, soies, faux de
Cast Steel et à couronne, meilleures faucilles, C. S. cuivre en
feuille jaune et bruyé.
—Aussi— Flap breveté et cuir de Winker.
Côtés de cuir de cheval d'Allemagne et d'Espagne.
R. B. SEYMOUR.
Québec, 14 juillet 1850.

RECUS par le **STRATHLISE** de Londres, et à
vendre par le soussigné —
60 pipes } vin de Ténériffe.
9 barriques }
BENJAMIN TORRANCE.
Québec, 22 juillet 1850.

DEUX CENT CINQUANTE boîtes pipes à
fumer — à vendre par
BENJAMIN TORRANCE.
Québec, 22 juillet 1850.

RECUS par le **BRITISH SOVEREIGN**, de Lon-
dres, et à vendre par le soussigné —
56 pipes }
52 barriques } vin de Madère.
44 quarts }
BENJAMIN TORRANCE.
Québec, 22 juillet 1850.

CARTER & MUCKLE rue Saint-Pierre, ont à
vendre. — Lard Prime Mess d'Irlande, et quelques quarts
d'excellents jambons, récemment arrivés par le **Tessie** et **Fingal**.
12 juin 1850.

FORMATION DE SOCIÉTÉ. — Les soussi-
gnés ont ouvert un bureau en cette ville sous le nom et rai-
son de **James Leslie & cie.** et à Québec sous le nom et raison de
Leslie, Stuart & cie. et traiteront à l'un et l'autre des deux
places toutes affaires quelconques qui pourront être confiées à
leurs soins.
J. LESLIE,
CHARLES STUART,
ROBT. HALLOWELL,
ALEX. LESLIE.
Montréal, }
mai 1850. }

LE soussigné ayant été nommé curateur à
la succession de feu Jean Baptiste Martinicou, en son vivant
marchand de cette ville, prie toutes personnes endettées envers la
dite succession de lui payer sans délai et celles à qui il peut être
dû sont priées de lui transmettre au plutôt leurs réclamations en
bonne forme.
GEORGE WELLING, curateur,
Rue Buerde.
Québec, 15 août 1850.

L'ALLIANCE BRITANNIQUE ET ETRANGERE.
COMPAGNIE d'Assurance de Londres pour la
vie et contre l'Incendie, établie par acte du parlement en
1824, capital £25,000,000.
Cette compagnie continue à assurer les biens de toutes espèces,
contre toute perte ou dommage causés par le feu, aux conditions
les plus modérées.
FORSYTH WALKER, & cie.
agens.

AVIS. — Le soussigné ayant été constitué procu-
reur de M. NOEL BELLEAU, tuteur des mineurs de feu
Jean Parant, et de défunte Jean Connolly, informe tous ceux
à qui la succession doit de présenter leurs comptes et ceux qui
lui doivent de payer sans délai.
FRS. PARANT.
Rue Souville, Fort, 11 mars 1850.

AVIS. — Ceux qui ont des demandes contre M.
D. DELCORTE, sont priés de transmettre leurs comptes au
soussigné, et ceux qui doivent au dit Sr. D. Delcorte sont re-
quis de payer sans délai.
Québec, 29 juillet 1850. GEORGE WELLING.

AVIS — Les personnes ayant des demandes à faire
contre la succession de ROBERT WHITE, ci-devant maître
du Yacht de la Maison de la Trinité, sont priées d'envoyer leurs
comptes immédiatement au soussigné, et ceux qui sont endettés
envers la dite succession sont requis de payer immédiatement à
CHS. BROCKLESBY,
curateur.
Québec, 5 août 1850.

AVIS. — Ceux qui ont des demandes contre la suc-
cession de feu dame Louise Philippe Badelart, veuve de
l'honorable J. A. Panet, sont priés de transmettre leurs comptes au
soussigné; et ceux qui doivent à la dite succession sont requis
de payer incessamment.
LOUIS PANET,
exécuteur testamentaire.
Québec, 1er avril 1850.

A VENDRE. — Une terre de 2 arpens de
large sur quarante de profondeur, avec une bonne
maison, grange et verger, le tout très avanta-
geux pour le commerce, près de l'église de St. Nicolas. — Pour plus amples infor-
mations s'adresser sur les lieux à
GERMAIN CHARLAND.
Québec, 30 août 1850.

A VENDRE ou à **LOUER**, au 1er mai
prochain, la maison spacieuse et commode située
Gardien-Street, maintenant occupée par le gouvernement de Sa
Majesté, comme Bureau des Casernes, &c. &c.
Pour les particularités s'adresser sur les lieux ou au soussigné
propriétaire.
Nicotet, 16 août 1850. K. C. CHANDLER.

A LOUER pour une année à commencer au
1er mai prochain, les **QUAI** et **BATIMENS** vastes
et bien connus, situés rue Champlain, maintenant oc-
cupés par les **JEUDI** 25 mars prochain, on en disposera par
avant, pour le terme ci-dessus mentionné, et les conditions se-
ront annoncées au temps de la vente. — S'adresser à
IRVINE MACNAUGHT, & cie.
Québec, 17 février 1850.

LES soussignés se proposent, vers le 20 courant
de transporter leur bureau des bâtiments qu'ils occupent
maintenant, à la grande maison ci-devant occupée par M. J.
WETKLE, faisant le coin de la rue St. Pierre.
J. & J. M. FRASER.
Québec, 8 avril 1850.

A LOUER plusieurs bureaux commodes au pre-
mier étage de la maison ci-dessus.
Québec, 8 avril 1850.

A LOUER et possession donnée le 1er mai
les **DEUX MAISONS** neuves et très commodes,
situées rue du Palais. Elles sont surtout convenables pour
des gens engagés dans les affaires, et ayant un beau magasin et
une boutique à chacune d'elles. S'adresser au propriétaire.
2 février 1850. PETER LANGLOIS.

A LOUER pour une ou plusieurs années,
cette maison et très grand jardin, comprenant 10
emplacements, bien planté d'arbres fruitiers, situés dans
le faubourg Saint-Jean, appartenant ci-devant à M. Destimau-
ville, et joignant la propriété de l'honorable juge Vallières.
S'adresser aux propriétaires. MONDOR & EDIE.
6 février 1850.

MOULIN A VENDRE, A LOUER — Si-
tué dans la ville des Trois-Rivières, ayant deux
moulanges de la meilleure pierre française, bluteaux &c. &c. Le
tout dans le meilleur état, avec une maison, étable &c. pour le
moineur, et magasin pour le grain, s'il en requiert.
—Aussi— Une maison, étable, deux beaux champs, et une grève
étendue d'accès facile. S. O. du moulin, où l'on pourrait faire
avec avantage un établissement de bois de charpente.
S'adresser à Hy F. HUGHES, écuier, Trois-Rivières ou à
16 février 1850. JOSEPH JONES, Québec.

A VENDRE cette belle terre située au premier
rang des concessions de la paroisse de St. Thomas,
à cinq miles du village de la dite paroisse, contenant quatre
arpens sept perches de front sur quarante-deux arpens de pro-
fondeur, sur laquelle il y a une belle sucrerie et un excellent ver-
ger; une maison de pierre, grange et autres dépendances dessus
construites. Le tout très-avantageusement situé pour un cul-
ivateur. Pour les conditions s'adresser au soussigné propriétaire,
St. Thomas, 30 mars 1850. LOUIS CASALTY.

A VENDRE (avec un titre du shérif, si on
le requiert) la maison de pierre, rue Saint-au-Ma-
telot, avec bonne cour, cave, &c. présentement occupée
par le soussigné.
Pour les détails s'adresser à M. C. F. Aylwin, sur le quai
de Goudie, ou à
THOS. LEGGE.

A VENDRE un Emplacement superbe,
avec une Maison à deux étages, cave, cours, ham-
gard et écurie, &c. &c. près l'église de la paroisse St. Joseph,
Nouvelle-Beauce, le tout neuf, en très bon ordre,
et très-avantageux, et convenable pour un marchand.
—Aussi— Une maison, étable, deux beaux champs, et une grève
étendue d'accès facile. S. O. du moulin, où l'on pourrait faire
avec avantage un établissement de bois de charpente.
S'adresser à Hy F. HUGHES, écuier, Trois-Rivières ou à
16 février 1850. JOSEPH JONES, Québec.

A VENDRE en un, deux ou trois lots, à
des conditions avantageuses. Un emplacement si-
tué en cette Haute-Ville de Québec, rue St. Jean, venant
des héritiers Cotton. Cet emplacement contient soixante
sept pieds de front sur quarante-huit pieds de profondeur, et
est borné d'un côté par John Cannon, écuier, et les représentants
Eckart et de l'autre par les représentants Weppert. Les amate-
urs doivent s'adresser à Louis Panet, Not. Pub. ou au pro-
priétaire soussigné.
14 janvier 1850. THOS. HOBBS.

ON offre à vendre ou à louer, possession don-
née au 1er mai prochain, cette grande maison à trois
étages, située dans le faubourg St. Jean, rue St. Olivier,
sur la côte de Cotton, appartenant aux héritiers de feu dame Jos.
Drappin. Cette maison, si bien située offre une perspective d'un
plus agréable; jouira d'un grand avantage celui d'avoir un jardin
spacieux qui sera loué avec la maison. Ce beau jardin offrir
quantité de fruits. Cette maison est destinée de manière à en-
fermer beaucoup de commodités pour une famille. Des termes et
facilités seront données à l'acquéreur. Pour les particularités on
pourra s'adresser soit aux demoielles Drapeau demeurant dans
cette même maison, ou à M. Aug. Kelly marchand à la Basse-
ville, de même à M. Glackemeyer, notaire.
Québec, 11 mars 1850.

A VENDRE ou à **LOUER** les immeubles
suivants ci-devant appartenant à feu l'honorable juge
Bertrand :
1° Une maison en pierre à deux étages avec remise, jardin et
autres dépendances et un vaste emplacement, situés en la ville des
Trois-Rivières.
2° Un emplacement situé au même lieu vis-à-vis celui ci-des-
sus désigné, de cent vingt pieds de front sur cent trente pieds
de profondeur.
3° Une pièce de terre en bois de bout située dans le fief Ste.
Marguerite près des Trois-Rivières, d'un arpent de front sur
la profondeur qu'il peut y avoir à prendre depuis le côté Ste.
Marguerite à aller à la ligne des forges St. Maurice.
4° Une terre située en la paroisse de Nicolet, concession du
grand St. Esprit, d'un arpent et demi de front sur vingt arpens
de profondeur.
On donnera des titres incontestables aux acquéreurs et des faci-
lités pour le paiement.
S'adresser à J. E. Dumoulin, écuier, notaire aux Trois-Ri-
vières, ou au notaire soussigné en son étude en la Basse-ville de
Québec rue St. Pierre.
E. GLACKEMEYER, N. P.
Québec, 11 septembre 1850.

A LOUER. — Le haut de la maison situé rue
de Buade, et devant la propriété des héritiers,
Planté.
—Aussi— La même étage. Deux offices dans l'endroit le
plus central et le plus avantageux de la ville, soit pour un avocat
ou un notaire.
S'adresser au soussigné, vis-à-vis le Jardin du Fort,
22 février 1850. G. B. FARIBAUT.

A VENDRE. Cette résidence co- mode si-
tuée sur le chemin de Sainte-Foi, à un mille de la
Cathédrale, maintenant occupée par l'assistant-commissaire gé-
néral SNEILING. Pour les détails s'adresser sur les lieux, ou à
F. W. SCOTT,
Notaire Public.
Québec, 15 juillet 1850.

A VENDRE un emplacement de figure de
trapeze situé en la Haute-Ville de Québec rue St.
George, étant la propriété de M. Pierre Poulin, contenant qua-
rante pieds de front sur la dite rue St. George et vingt-neuf
pieds quatre pouces de profondeur par un bout et quarante qua-
tre pieds à l'autre bout, borné par le devant à la rue St. George et
par derrière à la rue Lava, avec une maison sus-construite.
Pour plus amples informations on s'adressera au notaire soussi-
gné à Kamouraska, ou à M. LAMONTAGNE, avoué, Haute-Ville
5 août 1850. J. B. TACHE.

A VENDRE ou à **LOUER.** — 1° La mai-
son située rue St. Paul, occupée par le soussigné.
2° La brasserie de bière d'épinière, avec tout l'appareil,
quarts, &c.
3° Le quai de 95 pieds de front sur 80 pieds.
A VENDRE :
4° Le domaine du fief St. Villemay, avec maison, grange,
moulin à vent, &c. en bon état de culture.
5° Les deux seigneuries du dit fief de 8 arpens de front sur
160 arpens de profondeur, prenant son front au fleuve St. Lau-
rent.
6° Une terre joignant le dit fief au nord-est, de 5 arpens de
front sur 15 arpens environ de profondeur, toute en culture.
7° Une terre à bois de 180 arpens en superficie, prenant son
front au bout de la profondeur du dit fief.
8° Une terre de 5 arpens de front sur 20 arpens de profon-
deur, sur laquelle est bâtie une distillerie d'esprit d'épinière.
9° et 10° Deux petits lots de terre joignant le dit fief, au
nord-est.
Du tout à être pris possession le premier mai prochain. Pour
les conditions et renseignements, s'adresser au soussigné, prop-
riétaire, rue St. Paul.
Québec, 18 mars 1850. THOS. WILSON.

A LOUER jusqu'au 1er mai 1851 et possession
donnée immédiatement; — Tout le quai et maga-
sin situés
St. Paul, ci-devant appartenant à George Vanfelson, é-
cuier. — S'adresser à
INO. RACEY.
16 août 1850.

BANQUE DE QUEBEC. — Un dividende semi-
annuel de trois pour cent sur le montant du fond capital
versé a été aujourd'hui déclaré et sera payable à la Banque le
24 après le 5 septembre prochain.
Par ordre des directeurs,
Québec, 2 août 1850. NOAH FREER, caissier.

AVANT que passé par le parlement provincial du
Bas-Canada dans la dernière session un acte affectant une
somme de £200 courant pour subvenir aux frais de plans d'un
péniencier et maison de correction de dimensions suffisantes
pour le district de Québec, avec des estimations et états de
probable de l'érection d'icelui, et il est été accordé ordonné
que les plans, estimations et états soient mis au concours, et que
la somme ci-dessus mentionnée de £200, la somme de £100 soit
payée à la personne qui aura transmis au Bureau du Secrétaire
Civil, dans l'espace de six mois, accompagné des estimations
détails, le plan que Son Excellence l'Administrateur du gouverne-
ment, jugera être le meilleur et le plus convenable à être suivi
pour l'érection du dit péniencier et maison de correction; £50
courant à la personne qui aura fait et transmis comme susdit le
meilleur plan ensuite, accompagné des estimations et états, et
£40 courant pour le troisième plan ensuite, avec les estimations
et états;
Avis est en conséquence par le présent donné pour l'informa-
tion de toutes les personnes qui désirent entrer en concurrence
pour faire les dits plans, estimations et états, qu'après avoir
été transmis au Bureau du Secrétaire Civil de manière à ce qu'ils
soient reçus le 10e jour de novembre prochain, et que le plan
de l'édifice devra pourvoir à contenir 140 à 150 cellules, et
avec des chambres pour le gardien, des salles pour le jour et des
boutiques pour les prisonniers &c. et qu'il soit d'une disposition
à permettre l'agrandissement de l'édifice, si les circonstances de-
mandent par la suite un établissement plus vaste. — Par ordre de
Son Excellence l'Administrateur du gouvernement.
C. YORK, secrétaire.
Bureau du Secrétaire Civil,
Québec, 10 mai 1850.

AVERTISSEMENT. — Les Commissaires pour
la communication intérieure de l'île d'Orléans se pro-
posent de faire faire à l'entreprise l'ouverture et confection d'un
chemin dans la dite île d'Orléans, à prendre de l'église de la pa-
roisse St. Jean jusqu'à celle de la Ste. Famille, et lequel chemin
désirent faire entreprendre en deux parties égales; la première
à prendre de l'église de la Ste. Famille, et la seconde à prendre de
l'église de St. Jean, jusqu'à la juste moitié de la longueur du che-
min.
Les propositions pour la première moitié du chemin seront re-
çues à la Ste. Famille par le Sieur Louis Poulin, l'un des con-
sultaires, jusqu'au LUNDI 15 Septembre prochain, et ouvertes
ce jour à 10 heures A. M.; et celles pour la seconde moitié du
dit chemin seront reçues à St. Jean par le Sieur J. B. Casault,
autre consulteur, jusqu'au MARDI 15 du même mois,
et ouvertes le même jour aussi à dix heures A. M. Les proposi-
tions devront contenir les noms de deux cautionnaires solvables.
On obtiendra toutes informations en s'adressant à l'un ou l'autre
des commissaires.
L. POULIN, }
J. B. CASALTY, } Commissaires.
Québec, 17th Aug. 1850.

**COMPAGNIE DE L'ASSURANCE DE QUE-
BEC CONTRE L'INCENDIE.** — Avis public est par
le présent donné que l'assemblée semi-annuelle ordinaire des
Actionnaires se tiendra, au bureau de la Compagnie, le lundi
27e jour de septembre prochain à 1 heure de l'après-midi —
A laquelle Assemblée il sera proposé d'amender la première
Section du sixième Article de l'Association; aussi que la dite
Assemblée des Actionnaires résolve, que l'ordre du Bureau des
Directeurs du 27e jour de Janvier 1850 devienne une règle per-
manente de la Compagnie, et comme telle qu'elle soit incorporée
avec les Articles d'Association, ou règlements permanents d'icelle.
Par ordre du Bureau.
(Signé) Wm. HENDERSON, jr.
Secrétaire.
Bureau de l'Assurance de }
Québec, 12 août 1850 }

AVIS est par le présent donné aux syndics et ma-
îtres d'écoles, qu'ils peuvent être fournis de TESTA-
MENTS, devant former un *code de livres pour l'école* et rester
exclusivement pour l'usage de leurs écoles, aux prix suivants : —
ANGAIS, publiés à Kingston (H. C.) de douze relier 100.
Do., publiés à Londres, pleine reliure 100.
FRANCAIS, publiés à Paris, do. do.
S'adresser par lettre affranchie à M. W. Millar, dépositaire
du Québec Bible Society, Québec; il faudra inclure le montant
du coût des livres demandés, ou nommer une personne de Qué-
bec, qui en répondra.
Par ordre du comité,
JEFFERY HALE, Secrétaire.
Québec, 25 août 1850.

AVIS. — Le public est averti de ne faire crédit à qui
que ce soit sur le compte du soussigné, vis-à-vis lequel il n'y a
aucune dette qu'il n'aura pas autorisée en personne.
CHS. HARVECKER.
Québec, 25 août 1850.

AVIS. — Ceux qui doivent à la succession de feu
François Blanchette, écuier, médecin de cette ville, et
ceux auxquels la dite succession doit, sont priés de régler im-
médiatement avec le notaire soussigné qui est dûment autorisé
à le faire.
Québec, 12 juillet 1850. C. D. PLANTE, N. P.

LES personnes qui doivent à la succession de feu
Madame Hannah Hoyt, et celles auxquelles la dite succession
doit sont priés de venir régler immédiatement avec le notaire
soussigné.
Québec, 15 juillet 1850. C. D. PLANTE, N. P.

AVIS. — Le soussigné prie toutes les personnes qui
sont endettées envers lui, au delà du crédit ordinaire, de
payer immédiatement, autrement son procureur aura instruction
de procéder contre eux sans distinction.
Québec, 21 mai 1850. ROBERT CAIRNS.

ROBERT CAIRNS, marchand tailleur, informe
respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a
reçu son approvisionnement accoutumé de marchandises de sa
branche, qu'il emploiera en habillements de la dernière ma-
nière, pour argent comptant ou crédit amoné.
Il désire aussi les prévenir qu'il envoie régulièrement ses comptes
le premier mai et le premier octobre, et s'attend à être payé à
ces époques; étant déterminé de ne point travailler à d'autres
conditions.
Il a aussi à priertout ceux qui ont reçu leurs comptes de les
devoir immédiatement. — Québec, 16 juillet 1850.

M. T. MARSDEN ayant régné sa place d'Ins-
tituteur de l'École Nationale de Québec, informe res-
pectueusement ses amis et le public, que lundi le 3 juillet
prochain, il se propose de ouvrir son école privée, dans la mai-
son de M. Trudelle, en dehors de la porte Saint-Jean, au
haut de la "Côte à Cotton", ci-devant occupée par M. Gohbert. La
routine des études comprendra comme auparavant, la grammaire
anglaise et française, avec une attention stricte à la pureté